

Communiqué de presse  
Mercredi 23 septembre 2020

## **Projet de budget 2021 : prestations maintenues et priorités politiques mises en œuvre malgré un important déficit**

**La crise sanitaire ainsi que la réforme fiscale (RFFA), entraînant de graves répercussions économiques et sociales, ont fortement pesé sur l'élaboration du projet de budget 2021. La diminution attendue des recettes fiscales détériore le résultat global, qui se traduit par un déficit de 49,3 millions de francs. Afin de mener une politique volontariste et soutenir l'économie locale, le Conseil administratif augmente la jauge annuelle des investissements à 180 millions de francs.**

Dans un contexte économique et social difficile, marqué par des incertitudes fiscales considérables, le projet de budget 2021, prévoyant des charges à hauteur de 1,2 milliard, présente un déficit de 49,3 millions. Ce déficit est lié, d'une part, à la diminution attendue des recettes fiscales découlant de l'entrée en vigueur, en janvier 2020, de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) et, d'autre part, à la crise sanitaire en lien avec la COVID-19. Malgré ces circonstances exceptionnelles, le projet de budget respecte le déficit maximum autorisé, soit 49,39 millions, admis de manière transitoire pour la Ville de Genève durant la période dérogatoire RFFA par la loi sur l'administration des communes (LAC, art. 131 alinéa 2). Ce faisant, la Ville de Genève conserve la maîtrise de ses charges et n'est pas contrainte de présenter un plan de retour à l'équilibre de ses finances au Conseil d'Etat.

### **Revenus en baisse et charges en hausse**

Les revenus fiscaux actuellement prévus par l'Administration fiscale cantonale représentent 63,8% des revenus nets de la Ville de Genève. Une augmentation de 17,4 millions est attendue en ce qui concerne l'imposition des personnes physiques, tandis qu'une diminution de 27,3 millions est prévue pour celle des personnes morales. La taxe professionnelle communale baisse de 4,0 millions. Les charges dédiées au personnel ont été contenues (+ 3,8 millions). La création de 23,5 postes ETP, soit une hausse de 0,7%, a pour l'essentiel été réalisée grâce à des réallocations internes. Quant aux charges liées aux amortissements, elles progressent de 1,8 million. Au vu de la situation, le Conseil administratif (CA) a décidé de proposer la suspension des mécanismes salariaux du personnel municipal ainsi que des institutions de la petite enfance, et ce afin de ne pas dépasser le déficit autorisé dans le cadre de RFFA. Cette mesure n'implique toutefois pas de baisse de salaire.

### **Maîtrise budgétaire et politique d'investissements volontariste**

Face à la crise sanitaire, qui entraîne de graves répercussions économiques et sociales, le secteur public a un rôle déterminant à jouer. En maintenant toutes les prestations à la population, le CA a décidé d'assumer pleinement une politique volontariste. En outre, l'Exécutif entend augmenter l'enveloppe cible des investissements de 130 à 180 millions de francs. L'objectif est de mettre en œuvre la transition écologique, de répondre aux besoins d'infrastructures et aux obligations légales, tout en favorisant la création d'emplois dans des entreprises locales. Ces investissements prévisionnels seront répartis dès 2021 entre le patrimoine financier, afin d'accélérer la rénovation du parc locatif municipal, et le patrimoine

administratif et les infrastructures (écoles, musées, infrastructures sportives, mobilité, aménagements). Le degré d'autofinancement des investissements est de 36,4%. Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge des finances, souligne que «dans un contexte sanitaire, économique et social sans précédent, le Conseil administratif a pris la mesure de ses responsabilités. Avec ce projet de budget, il affirme sa volonté de mettre en place une politique financière anticyclique qui favorise la transition écologique et la création d'emplois locaux, mais également de maintenir les prestations à la population, tout en respectant les dispositions légales.»

### **Des priorités politiques claires**

2021 marquera un tournant en matière d'engagements climatiques. Dans l'objectif de faire diminuer de 60% les émissions de CO2 d'ici à 2030, une stratégie climatique municipale est en cours d'élaboration. Dans ce cadre, la plantation de 500 arbres est prévue l'an prochain. Trois postes consacrés à l'entretien des arbres seront créés au Service des espaces verts (SEVE). Grâce à des réallocations internes, le Service d'incendie et de secours (SIS) bénéficiera de dix postes de pompiers supplémentaires afin de finaliser la première étape de la mise en œuvre du Concept opérationnel 2015-2030. Des moyens supplémentaires seront également affectés à la voirie pour renforcer le nettoyage. Il en va de même des moyens dédiés à la mobilité douce et à la qualité de vie dans les quartiers à travers des aménagements adaptés. La Ville voit sa cotisation au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) augmenter fortement pour répondre à la demande (+2,1 millions). Un projet pilote de médiatrices et médiateurs de nuit sera mené afin d'apaiser les tensions dans les quartiers, rétablir le lien social et faire acte de prévention. Par ailleurs, le développement des Ateliers Découverte et des Ateliers Mobiles sur le temps parascolaire permettra de faciliter l'accès à la culture et au sport. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et de ses conséquences, les besoins liés notamment à l'urgence sociale seront réévalués dans le cadre des arbitrages d'octobre.

### **A télécharger :**

[Présentation – Projet de budget 2021 de la Ville de Genève](#)

[Plaquette – Projet de budget 2021 de la Ville de Genève](#)

[Brochure - Projet de budget 2021 de la Ville de Genève](#)

### **Contact médias :**

Anna Vaucher

Collaboratrice personnelle

Département des finances, de l'environnement et du logement

[anna.vaucher@ville-ge.ch](mailto:anna.vaucher@ville-ge.ch) ou +41 78 760 97 97